

Le 10 septembre 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 10 septembre 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, en inversant le point 17 et le point 7.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	5 562,52 \$	permis	280,00
	(voirie) Finances Québec	3 500,00	salle	120,00
	Mutation	1 082,72	internet	210,00

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Paie élus municipaux	3 ^e versement	5 175,00 \$
Financière Banque Nationale	2 ^e vers. intérêts usine	3 122,10
Signo Tech	panneau surveillance sablière	75,25
H20	adaptateur tuyaux usine	29,16
Peinture et Décor L.P.	email brancard tente festival	142,55
F.Q.M.	envoi Dicom, amiante c.c.	10,17
Ed. Juridique F.D.	mise à jour code	94,50
Rogers		63,94
Petite caisse	poste soumissions	12,06
Régie inter. sanitaire des Hameaux		1 879,42
Mario St-Cyr	pistolet à peinture	58,88
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacance	1 973,63
Rec. Gén. can.		592,33
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. août	100,00
Marie-Mai Barlow	entretien fleurs été	150,00
Laboratoires d'analyses S.M.		48,29
Pascal Paquette	remb. inscription loisirs Victo	580,00
Coop. Ham-Nord		27,22
Johanne Allard	peinture terrain jeux	154,72
Télébec	usine	178,45
Pelletier et Picard	réparation élec. c.c.	401,05
Buropro	papeterie, encre	210,71
Aréo-Feu	inspection appareils respiratoires	653,87
Réseau Mobilité Plus		88,94
Postes Canada	circulaires	79,20
Gilles Leblanc	pelouse	162,50
Schéma couverture de risques, 2 personnes		360,00
Activités surveillance, 1-2 sept. show boucane, 2 pers. x 12h		150,00
Noël Côté	vérification appareils respiratoires + piles	66,65
Pratique pompiers, juillet, août, 7 pers. x 50h x 12,50\$/h		625,00

Sortie pompiers, 6 pers. x 18h x 18\$/h		324,00
Gesterra	vidange août	830,54
Mario St-Cyr	km	70,20
France Mc Sween	meuble bureau	344,91
Alain René	internet juin, juil.	390,92
....	internet août + achat 2 radios	413,91
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,12
....	internet	574,87
Chargées de projet, 2 personnes		414,50
Vérification et étude soumissions, 3 personnes		45,00
Hydro Québec	éclairage public	189,55
Société canadienne du cancer	don	250,00
Carrefour action municipale-famille	adhésion	78,76
	Total	<u>22 088,70 \$</u>

+ salaires des employés 796,91 \$

Une personne nous apporte une lettre et une facture pour un bris à son auto cet été dans le rang 11, nous ferons des vérifications auprès de l'entrepreneur qui nivelait les chemins.

Entretien des chemins privés : ajustement de soumission (pas tous les chemins) et attente de signature de propriétaires, retour à l'ajournement avec la règlementation.

01-09-12 SOUMISSION RÉFECTION CENTRE COMMUNAUTAIRE

Suite à l'ouverture et l'étude des soumissions par le comité en charge, tel que décrit dans la politique de gestion contractuelle, la directrice générale confirme que nous avons reçu 2 soumissions, soit :

Portes et Fenêtres Pie X au montant avec taxes de 90 281,86 \$

Constructions Bernard Bélanger au montant avec taxes de 94 800 \$

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse, soit celle de Portes et Fenêtres Pie X. Mme Christiane Leblanc procèdera à la signature de la commande de matériel s'il y a lieu.

La directrice générale fait mention des personnes du comité provisoire qui l'ont aidé pour ces soumissions, et on fera des suivis de chantiers ponctuels durant les travaux pour vérifier le matériel et/ou l'échéancier.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les factures pour la réfection du centre communautaire à même les surplus, en attendant le paiement de la subvention du MA-DA.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer une rémunération forfaitaire de 15 \$ pour chaque séance de 3 heures et moins pour les travaux du comité de soumission.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'on fera la peinture et la réparation du plafond de la cage d'escalier, quand le plus gros des travaux du centre communautaire seront terminés. Mme Geneviève Boutin sera en charge des travaux.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Lise Nolette pro-maire pour les mois d'août, septembre, octobre.

Programme de subvention pour le parc : attendre d'autres informations à l'ajournement.

Écrire une lettre d'appui pour une demande d'aide financière du comité de l'Age d'or au fonds arthabaskien, pour des activités culturelles.

02-09-12 programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille – GARDE ESTIVALE ET GRANDS CONGÉS SCOLAIRES – du Ministère de la Famille et des aînés (MFA)

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie la démarche du comité récréatif NDH inc. dans le dépôt de son projet conciliation travail-famille ;

Attendu qu'une demande de financement de 8 959,93 \$ a été demandée à ce programme de soutien, d'un montant total de 9 959,93 \$

Attendu qu'il s'agit d'un besoin réel de la communauté et que notre politique familiale en fait mention ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité soutient le comité en offrant un coût réduit de 175 \$ par semaine au lieu de 80 \$ par jour pour la location de la salle communautaire.

Mme France Mc Sween se rendra au congrès de la FQM les 27-28-29 septembre.

On fera le déplacement des fleurs avant les réparations du centre communautaire ; Mme Geneviève Dugas s'offre bénévolement pour les placer près de la grotte.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager un électricien pour déplacer le mât de l'entrée électrique du centre communautaire, avant les réparations.

Suivi sur l'émission Les Voix Humaines à ARTV : les personnes sont venues tourner dans la municipalité les 6 et 7 septembre, à visionner dans environ 1 mois.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale et de l'inspecteur municipal à une rencontre d'information sur les dérogations mineures, le 18 septembre de 8h30 à 12h00, au bureau de la MRC.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au Carrefour action municipale et famille, au coût de 78,76 \$, incluant 3 parutions par année.

Rencontre de la sécurité publique MRC Arthabaska, sur le schéma de couverture de risque, le 18 septembre à Victoriaville, Mme Mc Sween et M. Côté devraient y aller.

Rencontre des propriétaires du lieu d'enfouissement sanitaire d'Asbestos, le 13 septembre, Mme Côté devrait s'y rendre.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Mario St-Cyr puisse aller porter à Plessisville avec notre camion, les pneus surdimensionnés qui ont été apportés au garage municipal. Un coût de 150 \$ environ sera chargé par la compagnie Faïda inc.

Copernic fait une étude sur la connaissance des eaux souterraines des zones de bassins versants de la rivière Nicolet, on leur permettra d'accéder aux données que nous possédons à cet égard.

Rencontre sondage sur les loisirs, MRC Arthabaska, 25 septembre, Mme Geneviève Boutin devrait s'y rendre.

M. Pascal Paquette donne un avis de motion pour le règlement numéro 345, sur le code d'éthique des employés municipaux.

On n'avait pas besoin d'un avis de motion 345 sur l'entretien des chemins privés, seulement sur la tarification.

Concernant l'information aux nouveaux résidents, le conseil est d'accord que Mme Lise Nolette poursuivre la mise à jour qu'elle a entreprise, et concernant les nouveaux nés également, on enverra une circulaire à cet effet bientôt.

M. Paquette félicite les organisateurs de la fête du 1 et 2 septembre, et celle de la pêche du 8 septembre. Ça permet des activités variées pour le village et des visiteurs. M. Denis Bourassa réplique en disant merci aux gens d'ici également pour leur aide et coopération. Le comité récréatif a profité des revenus de la vente de bière au montant de 2 000 \$, ledit montant étant doublé par le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II.

M. Hudon fait mention qu'il avait reçu des commentaires négatifs à l'annonce de l'évènement du show de boucane et qu'il avait des réserves au début, mais considère que ça s'est bien passé enfin de compte, il a même fait un tour d'hélicoptère avec ses petits-enfants. Félicitations.

M. Lavigne fait mention d'une idée d'infrastructure fixe pour remplacer celle du festival, afin d'organiser d'autres fêtes extérieures, on regardera du côté d'un programme de subvention fédéral payable à 50%, Mme Mc Sween se renseigne pour un bâtiment du genre à St-Camille.

Circulation de VTT : comme nous n'avons rien reçu du Club Quad, et qu'on sait qu'il manque de bénévoles, la circulation ne sera plus permise dans la municipalité, considérant qu'il n'y a plus de règlement en vigueur présentement. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'inspecteur de voirie enlève toutes les pancartes sur les chemins municipaux concernant les VTT.

Nous recevons une lettre du coordinateur du développement de la Fondation québécoise du cancer, pour une contribution devant servir au centre régional de Trois-Rivières qui héberge les résidents de la région Centre-du-Québec durant leurs périodes de traitements contre le cancer. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 250 \$ en don.

Une mention est faite au procès-verbal concernant la responsabilité des clés de l'usine d'eau potable, à l'effet que M. Pierre Gauthier en possède une, de même que Mario St-Cyr, Noël Côté, France Mc Sween, Alain René.

Le bureau municipal sera fermé du 17 au 21 septembre, vacances de la directrice générale.

M. Hudon donne un avis de motion pour le règlement 342, pour recommencer les procédures de l'adoption du règlement pour la limite de vitesse à 50km dans le village.

Conférence gratuite pour les aînés de la MRC d'Arthabaska, le 8 novembre, de 13h30 à 16h, au club de l'Âge d'or de Victoriaville. Également journée internationale des personnes âgées dans la MRC d'Arthabaska, 1^{er} octobre, de 10h à 15h15, à la salle Académie de Danse. On remet ces informations à M. Hudon.

Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska : nous n'adhérerons pas à ce service, considérant que nous n'en n'avons pas besoin pour l'instant et que nous n'avons pas de grosses industries dans la municipalité.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 3 radios supplémentaires pour le service internet municipal, pour en avoir en réserve.

Information de M. Florent Charest sur des plantes invasives nuisibles.

Nous avons eu des prix pour le sel à glace pour l'hiver : Calclo 101 \$ la tonne métri-

que, Sel Warwick 98,90 \$ la tonne métrique. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter le sel chez Sel Warwick cette année, ± 35 tonnes métriques, livré au garage municipal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Subvention loisirs et dons à même les surplus
- Dépenses bureau du maire à même les surplus

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire sortir des prix pour l'ouverture des cours du garage municipal et de la caserne pour l'hiver.

La MRC d'Arthabaska annonce son intention de déclarer compétence dans le domaine du transport collectif de personnes en vertu des articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal à l'égard de toutes les municipalités comprises dans son territoire, en excluant le territoire de la Ville de Victoriaville.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au 24 septembre, 19h30.

La séance se termine à 21h09.

Accepter sur proposition de Mme Nicole Côté
Seconder par Mme Johanne Allard

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

